

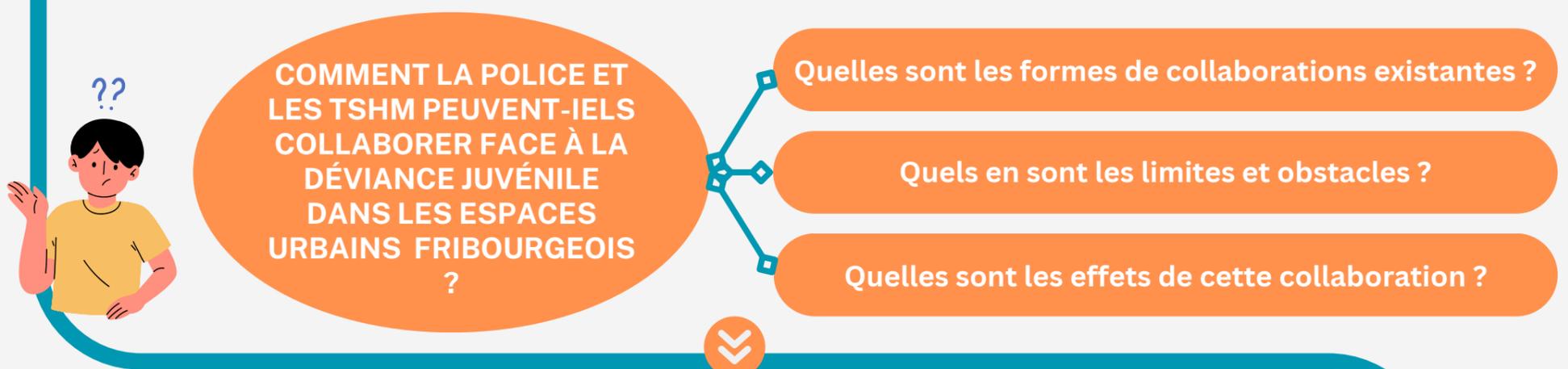
Travail social hors murs (TSHM) et police : Une alliance ambiguë face à la déviance des jeunes dans les espaces urbains

Romeo Cruceli et Edouard Marmy
HETS-FR

romeo.cruceli@edu.hefr.ch
edouard.marmy@edu.hefr.ch

Dans la rue, ces deux acteur-ric-e-s sont confronté-e-s directement aux jeunes qui peuvent commettre des actes déviant-s.

Mais qu'est-ce la déviance ? Comment ces acteur-ric-e-s luttent-iels indépendamment face à ce problème ? Collaborent-iels ensemble ? Comment ? Est-il utile de collaborer ? C'est ce que nous explorons à travers notre travail pour en venir à la question de recherche suivante :



DE QUELLE MANIÈRE AVONS-NOUS RÉPONDU À NOS QUESTIONNEMENTS ?

A l'aide de **textes scientifiques** venant de **divers terrains** :

- Québec, France, Genève

Parlant de **divers contextes** :

- Collaborations entre police et divers métiers du social (TSHM, médiateur-ric-e-s de rue, services sociaux, etc.)
- D'équipes mixtes entre TSHM et policier-ère-s
- De diverses populations (jeunes, personnes itinérantes, etc.)

Relevant divers **enjeux et effets** de la collaboration,

Et en complétant ces études par des textes sur les **mécanismes de la collaboration interprofessionnelle**.

NOS RÉSULTATS

Une collaboration entre police et TSHM révèle des enjeux auxquels il faut faire attention :

Obstacles et limites

- **Divergence de pratique et de visions**
- **Fermeture personnelle (volonté personnelle de collaborer)**
- **Non-reconnaitances de l'expertise de l'autre métier**
- **Perceptions négatives entre professions**
- **Manque de distinction entre les acteur-ric-e-s**
- **Potentielle méfiance des jeunes envers les institutions**

Pour une collaboration optimale, il faudrait suivre les recommandations suivantes :

Pistes de recommandations

- **Clarifier les rôles et modalités**
- **Créer des espaces de communication**
- **Inciter à un encadrement légal (contrat de collaboration, formation)**
- **Renforcer l'approche préventive**

En conclusion :

Une collaboration structurée entre TSHM et police pourrait réduire les comportements déviant-s et leurs impacts, mais elle nécessite une attention particulière aux obstacles et limites auxquels elle peut être confrontée.

Pour en savoir plus :



Auteur-e-s important-e-s dans notre travail :

Boucher, M. (2007). 8. Les intervenants sociaux au service de la sécurité ? Analyse d'une dérive dangereuse. In Le Goaziou, V. et Mucchielli, L. (Eds.), Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005. Édition revue et augmentée. (pp. 145 -158). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.mucch.2007.01.0145>.

Darbellay, K. (2022). Enjeux de professionnalisation des intervenants de la rue en Suisse romande : entre correspondants de nuit et travailleurs sociaux hors murs. Revue Internationale Animation, Territoires Et Pratiques Socioculturelles, 21, 1-12. <https://doi.org/10.55765/atps.i21.1362>

Duval, M., & Fontaine, A. (2000). Lorsque des pratiques différentes se heurtent : les relations entre les travailleurs de rue et les autres intervenants. Nouvelles pratiques sociales, 13(1), 49-67. <https://id.erudit.org/iderudit/000005ar>